Notre Dame Journal of Formal Logic
Volume X, Number 4, October 1969

L'ORDRE D'INCOMPLÈTITUDE POUR LE SYSTÈME D'ÉQUIVALENCE LA NÉGATION ET LA RÉCIPROCITÉ

EUGEN MIHĂILESCU

Definition. Soit L un système incomplèt dans le calcule des propositions bivalentes. Nous dirons que L a l'ordre n d'incomplètitude si les formes libres peuvent être classifiées en n groupes qui ont les propriétés suivantes:

1. *Chaque groupe contient une infinité des formes libres.*
2. *Toutes les formes libres d'un groupe sont équipollentes entre elles.*
3. *Les formes d'un groupe ne sont pas équipollentes avec les formes appartenantes aux autre groupes.*

Le système $\mathfrak{L}(E,N)$ axiomatisé par les axiomes:

A1. EEpqEqp
A2. EEEpqrEpEqr
A3. EENpNqEpq

est un système incomplet, ayant l'ordre 1 d'incomplètitude, parcequil admet une infinité des formes libres, toutes équipollentes entre elles, les plus courtes étant les formes:

$$NEpp; \quad ENpp; \quad EpNp$$

D'une façon analogue, les systèmes $\mathfrak{L}(E,R)$, où R est le functeur qui dans le calcule complet des propositions bivalantes est défini par la matrice suivant:

$p:q$	Rpq
f:f	f
f:v	v
v:f	v
v:v	f ,

axiomatisé par les axiomes:

A1. EEpqEqp
A2. EEEpqrEpEqr
A3. EERpqRrsEEpqErs

Received June 11, 1966